Bulletin des Négociations de la Terre

FISC-V #1

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/chemical/ifcs5/

Vol. 15 No. 136 *Publie par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)* *Lundi 25 septembre 2006*

CINQUIEME SESSION DU FORUM INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA SECURITE CHIMIQUE: 25-29 SEPTEMBRE 2006

La cinquième session du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (Forum V du FISC) commence aujourd'hui au Centre des Congrès et du Commerce Mondial, à Budapest, Hongrie.

Organisé sous le thème "la sécurité chimique au service du développement durable", le Forum V fera le point des progrès accomplis par rapport aux engagements pris et aux recommandations formulées aux sessions précédentes du Forum et procédera à l'examen des stratégies mises en place pour le traitement de nombre de priorités identifiées. Au Forum V, les délégués se pencheront sur la question de l'avenir du FISC à la lueur des derniers accords conclus sur l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC). Les délégués se concentreront également sur les thèmes suivants: gestion rationnelle des produits chimiques et réduction de la pauvreté; application de la prévention dans le cadre de la sécurité chimique; avancement de l'action mondial dans le domaine des métaux lourds; traitement du fossé grandissant entre les pays dans la capacité de suivre les politiques de sécurité chimique; et, les jouets et la sécurité chimique.

BREF HISTORIQUE DU FISC

Le concept d'un forum intergouvernemental consacré au traitement de la question de la sécurité chimique a vu le jour durant les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue en 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, lorsque le Comité préparatoire de la CNUED a déterminé que les efforts de collaboration fournis par le PNUE, l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le cadre du Programme international pour la sécurité chimique (PISC), constituaient le noyau de la coopération internationale dans le domaine de la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques toxiques. Le Comité préparatoire a invité le PISC à procéder à l'identification des mécanismes intergouvernementaux éventuels nécessaires à l'évaluation des risques et à la gestion des produits chimiques. En réponse, le PNUE, l'OIT et l'OMS ont convoqué, à Londres, au Royaume-Uni, en décembre 1991, une réunion d'experts, pour l'examen des domaines prioritaires d'une stratégie internationale et les propositions d'un mécanisme intergouvernemental, consacré à la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques. La réunion devait aboutir à une recommandation appelant à l'établissement d'un forum intergouvernemental sur l'évaluation et la gestion des risques chimiques, recommandation transmise à la CNUED.

A la CNUED, les délégués ont adopté le Plan d'action 21, un programme d'action pour le développement durable. Le Chapitre 19 du Plan d'action 21 traite de "La gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques toxiques, y compris la prévention du transport illicite international des produits toxiques et des produits dangereux." Il contient également une stratégie d'action internationale de la sécurité chimique, assortie de six domaines programmatiques prioritaires: l'expansion et l'accélération de l'évaluation internationale des risques chimiques; l'harmonisation de la classification et de l'étiquetage des produits chimiques; l'échange d'informations sur les produits chimiques toxiques et des risques chimiques; l'établissement de programmes de réduction des risques; le renforcement des aptitudes nationales et des capacités en matière de gestion des produits chimiques; et la prévention du transport illicite international des produits toxiques et des produits dangereux. Le Chapitre 19 appelle également à l'établissement d'un forum intergouvernemental sur la sécurité chimique.

FORUM I: En avril 1994, le PNUE, l'OIT et l'OMS ont convoqué la Conférence internationale sur la sécurité chimique, à Stockholm, en Suède. La Conférence a établi le FISC et a constitué la première réunion du Forum (FORUM I). La Conférence a adopté une résolution comportant des recommandations concernant les Priorités d'action dans la mise en œuvre d'Action 21 et les termes de référence du FISC, établissant le FISC comme mécanisme de coopération entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales (OIG) et les organisations non gouvernementales (NGO) pour la promotion de l'évaluation des risques chimiques et pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques.

FORUM II: FORUM II, tenu en février 1997, à Ottawa, au Canada, a formulé des recommandations sur les thèmes émergeants, tels que celui des substances chimiques préjudiciables à l'endocrine, et sur les rejets de polluants et les registres des transferts (RPRT). Les délégués ont réussi à s'accorder sur un certain nombre d'actions intéressant la structure et la fonction du FISC. Le comité permanent du Forum (CPF) a été établi comme mécanisme pour répondre aux nouveaux développements et fournir ses avis dans la préparation des réunions à venir.

FORUM III: FORUM III s'est déroulé du 15 au 20 octobre 2000, à Salvador de Bahia, au Brésil, sous le thème "En Partenariat pour la sécurité chimique mondiale." Les délégués y ont mené une revue des progrès réalisés par le FISC et une évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Chapitre 19 du Plan d'action 21, sont parvenus à s'accorder sur les Priorités d'action pour l'après 2000 et ont émis la Déclaration de Bahia sur la sécurité chimique. La Déclaration de Bahia dresse une liste des six priorités devant être examinées au cours des Forums à venir, ainsi que des principaux objectifs, assortis du calendrier de leur réalisation. Les Priorités d'action retenues pour l'après 2000 englobent des recommandations en rapport avec ces objectifs, organisées dans l'ordre des six domaines programmatiques établis dans le Plan d'action 21. Forum III s'est également penché sur: la prévention du transport illicite international des produits toxiques et des produits dangereux; les barrières entravant l'échange d'informations; l'échange d'informations au service du processus décisionnel de la production chimique; les RPRT et les inventaires d'émissions; la mise en place d'un réseau consacré au renforcement des capacités

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Karen Alvarenga, Ph.D., Andrew Brooke, Twig Johnson, Ph.D., Miquel Muñoz, et Kunbao Xia. Edition numérique: Anders Gonçalves da Silva. Version française: Mongi Gadhoum. Edition en chef: Pam Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le ministère danois des affaires étrangères, le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et la direction générale de la protection de la nature, du ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2006, par: le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, SWAN International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES) et le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le financement de la version espagnole du *Bulletin* a été fourni par le ministère espagnole de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du ENB couvrant le Forum V du FISC est joignable par courriel à <miquel@iisd.org> ou directement en salle 949.

en matière de gestion rationnelle des produits chimiques; l'amélioration de la prise de conscience et le classement prioritaire des thèmes du renforcement des capacités en matière de gestion rationnelle des produits chimiques, au niveau politique; et la mise en place du Système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SMH).

SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (SMDD): Le SMDD s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le Sommet a adopté deux documents majeurs: le Plan de mise en application de Johannesburg (Œ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PMŒJ est un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements de la CNUED, englobant un certain nombre de nouveaux engagements. La question de la gestion des produits chimiques est traitée principalement dans le Chapitre III consacré à la modification des modes non durables de production et de consommation, qui renferme un engagement renouvelé en faveur de la gestion rationnelle des produits chimiques. Les objectifs ayant trait à la problématique des produits chimiques, retenus dans le PMŒJ, comprennent: la réalisation, d'ici 2020, d'un mode de production de produits chimiques, menant à la minimisation des effets adverses importants, sur la santé humaine et sur l'environnement; l'élaboration, d'ici 2005, d'une ASGIPC basée sur la Déclaration de Bahia et sur les Priorités d'action retenues par le FISC pour l'après 2000; et la mise en place du nouveau SMH, au niveau national, en vue de le rendre entièrement opérationnel, d'ici 2008.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUE (CA): A sa 21e session, en 2001, le Conseil d'administration du PNUE a adopté la décision 21/7 qui requiert du Directeur exécutif du PNUE, en consultation avec les gouvernements, le Programme inter-organisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques (IOMC), le FISC et d'autres, de procéder à l'examen des besoins de l'ASIGC.

En février 2002, à sa septième session extraordinaire/forum ministériel mondial sur l'environnement, le Conseil d'administration du PNUE a décrété dans sa décision SS.VII/3 qu'une telle approche est nécessaire, et a requis de son Directeur exécutif, d'élaborer l'ASIGC, en utilisant comme plate-forme de travail, la Déclaration de Bahia et les Priorités d'action retenues pour l'après 2000, du FISC. Ce processus a donné lieu à "une réunion consultative ouverte, impliquant des représentants de tous les groupes parties prenantes" organisée conjointement par le PNUE, le FISC et l'IOMC.

La 22ème session du CA du PNUE, tenue en février 2003, s'est accordée sur un certain nombre de sujets touchant aux produits chimiques. Les délégués y ont également adopté la décision 22/4 qui endosse le concept d'une conférence internationale assortie de réunions préparatoires, comme plate-forme pour l'élaboration de l'ASIGC.

FORUM IV: Le Forum IV s'est réuni en novembre 2003, à Bangkok, en Thaïlande, sous le thème "la Sécurité chimique dans un monde vulnérable." Le Forum IV a fait le bilan des progrès réalisés dans la poursuite des engagements pris et des recommandations faits au Forum III, se concentrant sur les thèmes suivants: les enfants et la sécurité chimique; la sécurité et la santé professionnelle; la production des données concernant les risques et la disponibilité; les pesticides à toxicité aigue; et la création des capacités. Les délégués ont également examiné et pris des décisions sur le SMH et sur le transit illicite.

En réaction aux décisions SS.VII/3 et 22/4 IV du CA du PNUE, le Forum IV a débattu de la suite de l'élaboration de l'ASGIPC et a transmis un rapport de collationnement non négocié sur ses travaux à l'intention de la PrepCom-1 de l'ASGIPC, rapport traitant, entre autres: de la gestion du cycle de vie des produits chimiques depuis Action 21; des défis nouveaux et des défis continus; les écarts en matière de gestion des cycles de vie des produits chimiques; et des ressources nécessaires à la création des capacités et à l'exécution.

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSION

ASGIPC: L'ASGIPC a été élaboré sur trois réunions du Comité préparatoire: Le PrepCom-1 (9-13 novembre 2003, Bangkok, Thaïlande); le PrepCom-2 (4-8 octobre 2004, Nairobi, Kenya) et le PrepCom-3 (19-24 septembre 2005, Vienne, Autriche). L'ASGIPC a été adopté à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (4-6 février 2006, Dubaï, Emirats arabes unis). Il englobe une Déclaration de haut niveau, une Stratégie politique globale et un Plan d'action mondial.

CONVENTION DE ROTTERDAM (CPCC): La Convention de Rotterdam est entrée en vigueur en février 2004 et a été ratifiée par 110 parties. Deux Conférences des Parties (CdP) ont été tenues. La CdP-1 (20-24 septembre 2004, Genève, Suisse) a adopté les décisions nécessaires à rendre opérationnelle la procédure du CPCC juridiquement contraignante. Les délégués ont traité des questions de procédure et d'autres décisions associées à l'entrée en vigueur de la Convention de Rotterdam.

La CdP-2 (27-30 septembre 2005, Rome, Italie) a adopté 15 décisions portant, entre autres, sur: les procédures opérationnelles du Comité d'études des produits chimiques (CEPC); la finalisation des dispositions régissant le Secrétariat de la Convention de Rotterdam; les projets pilotes en matière de livraison d'une assistance technique régionale; et la coopération et les synergies entre les secrétariats des Convention de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. Les délégués ont décidé de transmettre à la CdP-3, un texte crocheté sur le mécanisme du respect des dispositions et de demander au Secrétariat de produire une étude sur les mécanismes de financement.

CONVENTION DE BÂLE: La CdP-7 (25-29 octobre 2004, Genève, Suisse) a adopté des décisions portant sur: les définitions des déchets dangereux, les caractéristiques des déchets dangereux et un certain nombre de lignes directrices techniques; les éléments des directives devant régir les accords bilatéraux, multilatéraux ou régionaux; et le suivi du SMDD. La CdP-7 a établi le budget de l'exercice 2005-2006 et a pris des décisions portant sur le Plan stratégique et le Programme de travail de la période 2005-2006 du Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL).

La GTCNL-4 (4-8 juillet 2005, Genève, Suisse) s'est penchée sur une gamme de sujets dont les lignes directrices techniques concernant les polluants organiques persistants (POP), l'Initiative de partenariat basée sur le téléphone portable et le démantèlement des navires. La CTCNL-5 (3-7 avril 2006, Genève, Suisse) s'est surtout concentrée sur le financement et les synergies entre les Conventions touchant aux produits chimiques, les lignes directrices techniques concernant les POP et le démantèlement des navires.

CONVENTION DE STOCKHOLM (POP): La Convention de Stockholm est entrée en vigueur en mai 2004 et a été ratifiée par 130 parties. Deux CdP ont été tenues. La CdP-1 (2-6 mai 2005, Punta del Este, Uruguay) a adopté une large gamme de décisions portant sur: la réalisation d'une évaluation du besoin continu de recours au DDT pour le contrôle du vecteur des maladies; l'établissement d'un processus d'examen pour les entrées dans le registre des dérogations particulières; l'adoption des directives à l'intention du mécanisme de financement; l'établissement d'un calendrier pour la soumission des rapports; l'établissement de dispositions pour le suivi des données concernant les POP; l'adoption du règlement intérieur et des règles de gestion financière; l'adoption d'un budget pour le Secrétariat; et l'établissement du Comité d'étude des polluants organiques persistants.

La CdP-2 (1-5 mai 2006, Genève, Suisse) a adopté 18 décisions portant sur, entre autres, le DDT, les dérogations, les ressources financières et les mécanismes de financement, les plans de mise en œuvre, l'assistance technique, les synergies et l'évaluation de l'efficacité.

SOMMET MONDIAL 2005: Au sujet de la gestion chimique, le Sommet (14-16 septembre 2005, au siège de l'ONU, à New York) a décidé de promouvoir la gestion rationnelle des produits chimiques le long de leur cycle de vie, dans l'objectif de voir, d'ici 2020, les produits chimiques être "utilisés et produits de manière réduisant au minimum les effets défavorables importants sur la santé humaine et sur l'environnement." Les délégués ont convenu de mettre en œuvre une approche stratégique volontaire de la gestion internationale des produits chimiques et de soutenir les pays en développement dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux.

Bulletin des Négociations de la Terre

FISC-V #2

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/chemical/ifcs5/

Vol. 15 No. 137 Publie par l'Institut International du Développement Durable (IIDD) Mardi 26 septembre 2006

LES FAITS MARQUANTS DU FISC-V: LUNDI 25 SEPTEMBRE 2006

Le FISC-V (Forum V) s'est ouvert lundi matin. Après les déclarations liminaires et la distribution des prix, la plénière a entendu le Rapport du Président sur l'état d'avancement des activités et a traité les points d'organisation et administratifs. L'après-midi, la plénière s'est penchée sur la question de l'avenir du FISC et le thème de la gestion rationnelle des produits chimiques et la réduction de la pauvreté. Le groupe de travail spécial *sur l'avenir du* FISC s'est réuni dans la soirée. Les participants ont assisté également à un spectacle culturel de musique hongroise présenté par des enfants.

OUVERTURE DE LA REUNION

Suwit Wibulpolprasert, Président du FISC, a ouvert le Forum V en déclarant que la transparence et l'égalité sont des éléments cruciaux du processus décisionnel du FISC. Il a souligné l'importance de la divulgation de l'information pour la promotion d'une meilleure compréhension et la réduction de l'égoïsme.

Katalin Szili, Présidente du parlement hongrois, a mis en exergue la responsabilité accrue de prévenir les menaces posées à la santé et au bien-être publics contre les sources chimiques. Elle a encouragé les participants à procéder à la détermination de modes et de méthodes permettant la prévention et la réactivité à ces menaces et la garantie d'une plus grande sécurité.

Lajos Molnár, Ministre hongrois de la santé, a mis en relief certaines mesures propres à faire avancer la sécurité chimique, notamment: poursuivre l'élaboration de bases de données consacrées à la sécurité chimique; améliorer la prise de conscience du public, en particulier, des groupes vulnérables tels que les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées; promouvoir une formation particulière aux spécialistes en toxicologie; et, fournir premiers secours et soins médicaux aux personnes contaminées par des produits chimiques.

Soulignant le rôle du FISC dans le soutien de l'élaboration de l'ASGIPC, Miklós Persányi, Ministre hongrois de l'environnement et des eaux, a déclaré que la capacité du FISC devrait continuer à servir au soutien de la gestion rationnelle des produits chimiques.

DECLARATIONS LIMINAIRES

Fatemeh Vaez Javadi, Vice-présidente et ministre de l'environnement, Iran, a parlé du fossé grandissant entre les pays industrialisés et les pays en développement en terme de capacité de gestion des menaces chimiques posées à la santé et à la sécurité humaines, a passé en revue un certain nombre de programmes iraniens consacrés au traitement de ces menaces et a exprimé le souhait de voir s'établir une coopération avec d'autres pays dans les domaines de l'échange d'expériences, de l'information technique et du partage des connaissances. Elle a encouragé le Secrétariat de l'ASGIPC à accorder une priorité au soutien de l'échange d'information et du transfert des technologies et a déclaré que le FISC a encore beaucoup à apporter à travers son approche ouverte, transparente et thématique.

Joel Forman, Ecole de médecine du Mont Sinaï, a parlé des conséquences initiales et différées sur la santé des enfants exposés précocement aux produits chimiques. Il a mis relief la sensibilité des fœtus et des jeunes enfants à l'exposition aux produits chimiques et a donné un aperçu des maladies des enfants et des adultes qui peuvent en résulter. Forman a souligné les coûts économiques et sociaux élevés de l'exposition, a noté que les données concernant la toxicité des produits chimiques sont incomplètes et a requis la mise en place d'une politique de santé publique mondiale éclairée par la preuve scientifique, permettant de réduire les coûts et de sauver des vies.

Virgie Dammay, Alliance of paysans de Cordillera Homeland, Philippines, a déclaré que les produits chimiques sont largement utilisés depuis l'introduction des systèmes de culture intensive, donnant lieu à des maladies, en particulier, de la peau. Elle a introduit un système de culture traditionnel viable promu par son organisation entre les paysans de la Northern Luzon Cordillera, système qui n'utilise aucun produit chimique synthétique.

Ana Vera Lemos, Justice environnementale, Mozambique, a présenté un rapport sur les efforts fournis par la société civile pour améliorer les politiques locales régissant la mise en décharge des produits chimiques au Mozambique. Elle a indiqué que l'implication de la société civile dans les processus décisionnels concernant l'environnement et les produits chimiques permet des économies de temps et d'argent, améliore la prise de conscience et donne aux communautés locales l'occasion d'être consultées. Elle a souligné la nécessité de données fiables et a plaidé pour l'utilisation des réseaux internationaux et des donateurs pour influencer les politiques gouvernementales.

DISTRIBUTION DES PRIX

Le Président Wibulpolprasert a expliqué que le Prix de reconnaissance particulière est discerné en reconnaissance des contributions exceptionnelles apportées à une activité ou à un thème particuliers liés à la sécurité chimique et que le Prix du Mérite est décerné en reconnaissance de la contribution apportée d'une manière générale à la sécurité chimique.

SMR la Princesse Chulabhorn Mahidol de Thaïlande et l'Institut de recherche Chulabhorn ont reçu le Prix de reconnaissance particulière pour la création de capacités dans le domaine de la sécurité chimique et pour la recherche menée pour la prévention des effets négatifs des produits chimiques dans tous les domaines du développement.

Roy Hickman, Canada, et Ulrich Schlottmann, Allemagne, ont reçu le Prix du Mérite. Schlottmann a, en son nom propre et celui de Hickman, souligné la pertinence du Forum V pour la prise de décision sur l'avenir du FISC, a passé en revue les accomplissements du FISC et a souligné l'esprit de coopération et d'ouverture du FISC.

RAPPORT D'ACTIVITE, QUESTIONS D'ORGANISATION ET QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Le Président Wibulpolprasert a donné un aperçu du document "12 Year IFCS and President Progress Report for Forum V, 2006." Il a présenté le travail accompli par le FISC comme étant l'un des principaux facteurs de la réussite de l'ASGIPC. Au sujet de l'avenir de la sécurité chimique mondiale, il a souligné la nécessité: de promouvoir la participation multisectorielle et multipartite; d'établir un équilibre entre le développement "fondé sur une croissance verte" et le développement "fondé sur la suffisance"; et accroître le nombre des alliances de femmes communautaires

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Karen Alvarenga, Ph.D., Andrew Brooke, Twig Johnson, Ph.D., Miquel Muñoz, et Kunbao Xia. Edition numérique: Anders Gonçalves da Silva. Version française: Mongi Gadhoum. Edition en chef: Pam Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le ministère danois des affaires étrangères, le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et la direction générale de la protection de la nature, du ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2006, par: le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, SWAN International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES) et le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le financement de la version espagnole du *Bulletin* a été fourni par le ministère espagnole de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du ENB couvrant le Forum V du FISC est joignable par courriel à <miquel@iisd.org> ou directement en salle 949.

partout dans le monde. Il a remercié en particulier Georg Karlaganis (Suisse), Jamidu Katima (Tanzanie) et Romeo Quijano (Philippines) pour leurs travaux.

Jules de Kom (Surinam) a été élu Rapporteur du Forum V.

Les participants ont approuvé l'ordre du jour proposé, l'ordre du jour annoté et le calendrier des travaux.

Le débat sur "les points administratifs du FISC," qui englobe l'examen du budget futur, a été reporté en attendant la conclusion d'un accord sur l'avenir du FISC.

L'AVENIR DU FISC

Georg Karlaganis (Suisse) a présenté le document "Thought Starter on the Future of IFCS" (IFCS/FORUM V/02-TS) comme plate-forme de discussion. Mettant en exergue la résolution du PNUE concernant le FISC (UNEP/GCSS.IX/6/Add.2, Annex III, Resolution 3), il a déclaré que le FISC a mandat de poursuivre son rôle en tant qu'organe consultatif et d'échange d'informations, et qu'il peut le faire en complément à l'ASGIPC.

Les régions d'AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES, d'ASIE-PACIFIQUE, d'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE et d'AFRIQUE ont apporté leur appui à la continuation du FISC et ont fait l'éloge de son travail et de ses procédures ouvertes, transparentes et inclusives.

La REGION ASIE-PACIFIQUE a déclaré que le rôle du FISC devrait intégrer: la détermination des priorités; l'évaluation de la situation mondiale en matière de sécurité chimique; la promotion de la coopération entre les pays membres; la promotion des capacités nationales; le renforcement des efforts nationaux; et la fourniture de conseils aux gouvernements.

Le Nigeria, au nom de la REGION AFRICAINE a déclaré que le FISC établit des passerelles entre la politique et la science et qu'il ne devrait pas être remplacé par un organe politique de haut niveau tel que la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (CIGPC). Avec l'ALLEMAGNE et la TANZANIE, la représentante a souligné que la CIGPC n'a pas le rôle du FISC, de forum ouvert et inclusif qui promeut l'interaction transparentes entre les gouvernements et les parties prenantes. La HONGRIE a apporté son appui à l'octroi d'un rôle futur au FISC en tant que forum ouvert, a plaidé pour l'amélioration des synergies entre la CIGPC et le FISC et a proposé qu'une réunion soit tenue l'année prochaine sur la coopération et les interconnexions entre la CIGPC et le FISC.

Le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que l'ASGIPC fournit aux parties prenantes la participation et le traitement des thèmes émergeants et, au nom des Etats-Unis et de l'AUSTRALIE, a proposé "la mise en sommeil" du FISC ou la fusion du FISC avec l'ASGIPC. Le JAPON n'a pas apporté son appui ni à l'idée de "mettre en sommeil" le FISC ni aux autres options proposées et a déclaré qu'il est besoin de poursuivre l'élaboration. La SUISSE et la NORVEGE ont souligné la nécessité à la fois de politiques établies et de forums de réflexion et ont appelé à l'adoption d'une approche de soutien mutuel pour l'ASGIPC et le FISC. La REGION AFRICAINE a déclaré que l'ASGIPC est encore nouvelle et qu'elle ne dispose pas encore de mécanisme de financement sûr pour la concrétisation de l'objectif de 2020. L'ALLEMAGNE a souligné que le FISC est encore indispensable compte tenu du manque actuel de structures de travail efficaces dans le cadre de l'ASGIPC, et a proposé: le renforcement des ASGIPC/CIGPC et son Programme de démarrage rapide (PDR); l'utilisation du FISC pour combler les écarts entre la gestion internationale disponible des produits chimiques et les exigences d'Action 21; et, l'utilisation du FISC comme "lieu de réflexion" et un forum d'édification de consensus, dans les préparatifs de la CIGPC-2. La ZAMBIE, MADAGASCAR, l'IRAN, la FRANCE et PAN INTERNATIONAL ont apporté leur appui à la continuation du FISC. L'ALLEMAGNE a annoncé une contribution de €100.000 pour le FISC en 2007, sous réserve de l'approbation du parlement, et a encouragé d'autres donateurs à suivre l'exemple.

Un groupe de travail spécial présidé par Georg Karlaganis, Suisse, a été établi pour poursuivre la discussion de la question de l'avenir du FISC.

REDUCTION DE LA PAUVRETE

Maria Neira, OMS, a encouragé l'examen de la manière dont la "chimicalisation" est motivée et gérée.

Lynn Goldman, Université Johns Hopkins, a passé en revue le document "Lancement d'idées" sur la réduction de la pauvreté et la gestion rationnelle des produits chimiques (IFCS/FORUM V/04-TS), mettant en relief la vulnérabilité disproportionnée des pauvres à l'exposition à des matériaux dangereux. Elle a appelé à des efforts visant à accroître l'interaction entre les chargés de la gestion des produits chimiques et les chargés de la conception et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Elle a passé en revue des études de cas portant sur des "tragédies évitables" impliquant une mise en décharge de déchets dangereux sans confinement, un balayage des déchets, un recyclage des batteries, une exploitation minière au placer, l'utilisation de poteries au plomb, des déchets électroniques et un usage inapproprié de pesticides.

Jill Hanna, Commission européenne, a souligné que démontrer simplement l'existence de liens forts entre la problématique des produits chimiques et la problématique de la pauvreté ne garantira pas forcément le financement, compte tenu du fait que les produits chimiques sont concurrencés par de nombreux autres défis à traiter par les donateurs, tels que la mauvaise gouvernance et l'inégalité des sexes. Elle a souligné l'importance de l'utilisation de la preuve tirée de l'Evaluation environnementale du millénaire et de initiative de l'OMS en faveur de l'environnement et de la santé, rattachant les questions des produits chimiques aux Objectifs du millénaire pour le développement. Elle a également suggéré que l'étude des coûts occasionnés par l'absence d'une gestion rationnelle des produits chimiques sera un argument fort pour l'obtention de l'appui des donateurs. Hanna a souligné que le PDR de l'ASGIPC ne sera pas le seul mécanisme de financement couvrant la gestion des produits chimiques et que l'UE est en train de mettre en place un programme couvrant de tels sujets.

Sarojeni Rengam, Réseau d'action contre les pesticides - Asie-Pacifique, a déclaré que les pays qui disposent de régimes fonciers équitables et efficaces et qui assurent les droits de propriété à la fois aux hommes et aux femmes se sont développés plus rapidement et ont réalisé de hauts niveaux de sécurité alimentaire, de santé et de bien-être. Soulignant les liens entre pauvreté et contamination aux pesticides, Rengam a déclaré que les petits agriculteurs, les travailleurs du secteur agricole et les communautés autochtones n'ont pas leur mot dans la détermination des pratiques agricoles. Elle a souligné la nécessité de la création de capacités et de l'habilitation pour permettre la participation des paysans, des communautés autochtones, des travailleurs du secteur agricole, les pauvres des zones urbaines et les femmes dans l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté.

Nelson Manda, Zambie, a présenté les perspectives des pays en développement, passant en revue un certain nombre d'études de cas et soulignant, entre autres, la responsabilité diffuse dans le domaine de la gestion des produits chimiques, des institutions faibles et l'absence, dans d'autres institutions, de capacités pour traiter les effets négatifs des problèmes des produits chimiques gérés de manière inappropriée. Il a souligné que les crises sanitaires causées par la pollution au PCB des industries électriques gouvernementales peuvent donner lieu à une déviation des ressources de la réduction de la pauvreté.

Les débats menés par les participants ont englobé: la disponibilité et la mobilisation des fonds pour les activités dans le domaine de la sécurité chimique et l'élimination de l'utilisation du DDT, en particulier dans les zones touchées par le paludismes; et l'importance de l'habilitation et de l'implication des organisations communautaires et des agriculteurs dans la formulation des politiques.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR L'AVENIR DU FISC

Le groupe de travail spécial sur l'avenir du FISC s'est réuni lundi soir dans le but de travailler à l'élaboration d'un projet de recommandation. Après quelques interventions liminaires, les participants ont tenu une session de "réflexion" préliminaire pour faciliter la tenue de discussions ouvertes. Le débat s'est poursuivi tard dans la nuit.

DANS LES COULOIRS

Le thème qui a fait l'objet des échanges entre les participants, dans les couloirs, est celui de l'avenir du FISC. Certains participants ont été entendus dire qu'en fin de compte le sort du FISC dépendra de la disponibilité des ressources financières, tandis que d'autres en étaient à se demander quel levier les pays en développement pouvaient présenter pour faire pression en faveur du maintien du FISC. Dans un cercle différent, les délégués étaient en train de commenter la valeur du FISC pour les pays en développement, notamment son rôle consultatif dans les questions scientifiques et techniques. Comme l'a souligné un vétéran chevronné, à long terme, lorsque l'ASGIPC sera mise en œuvre, le FISC risque de devenir redondant mais, en attendant, beaucoup estiment "qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras."

Bulletin des Négociations de la Terre

FISC-V #3

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/chemical/ifcs5/

Vol. 15 No. 138 Publie par l'Institut International du Développement Durable (IIDD) Mercredi 27 septembre 2006

LES FAITS MARQUANTS DU FISC-V: MARDI 26 SEPTEMBRE 2006

Le FISC-V (Forum V) s'est réuni en plénière tout le long de la journée de mardi. Le matin, les participants ont traité la question de l'application de la prévention dans le cadre de la sécurité chimique. L'après-midi, les délégués se sont penchés sur les questions de la nécessité d'une action mondiale sur les métaux lourds et du fossé grandissant entre les pays dans la poursuite des politiques de sécurité chimique. Le groupe de travail spécial sur l'avenir du FISC s'est réuni à l'heure du déjeuner et dans la soirée. Deux groupes de travail supplémentaires ont été convoqués dans la soirée, l'un sur la prévention, l'autre sur les métaux lourds.

PLENIERE DU FORUM V

PREVENTION: Joel Tickner, Centre Lowell pour la production durable, Etats-Unis, a déclaré que la session se concentrerait plutôt sur les outils et les approches de l'application de la prévention, que sur sa définition.

Franz Xavier Perrez, Suisse, a décrit différents points de vue sur la prévention et son statut actuel dans le droit international, et a souligné l'importance de l'élaboration et de l'application d'outils et d'approches.

Johanna Lissinger Peitz, Inspectorat suédois des produits chimiques, a présenté un outil basé sur la toile destiné à faciliter l'application de la prévention par l'industrie, outil élaboré avec la participation des parties prenantes. Elle a déclaré que l'outil est destiné à réduire de manière préventive les risques découlant des produits chimiques, à travers la fourniture aux décideurs, d'un guide pour l'établissement des priorités de la réduction des risques.

John Shoaff, de l'Agence de la protection environnementale (EPA), Etats-Unis, a souligné la Procédure d'évaluation des produits chimiques de l'EPA, conçu pour prévenir les risques sanitaires et environnementaux et qui peut aboutir à la régulation d'un produit chimique, à son retrait ou à l'abandon de son étude. Il a souligné que les outils et les modèles de l'EPA sont largement utilisés aux échelons national et international.

Jesús Marín Ruiz, de Centre National de toxicologie, Nicaragua, a parlé des contaminations aigues causées par des pesticides particuliers, a mis en relief l'étude menée sur leurs effets toxiques et environnementaux et sur le rendement agricole, et a parlé des alternatives disponibles de ces pesticides au Nicaragua. Il a souligné la difficulté d'interdire des pesticides particuliers dans le cadre de l'union douanière d'Amérique centrale.

Romeo Quijano, Réseau d'action sur les pesticides (PAN), a présenté trois cas d'études appliquant des approches préventives dans l'utilisation des pesticides. Il a introduit le Projet communautaire d'action et de suivi des pesticides (CPAM) et a déclaré que la seule manière de prévenir la pollution aux pesticides est d'éviter leur usage et de pratiquer l'agriculture écologique.

Stephen Johnson, Alliance Boots, Royaume-Uni, a souligné que les revendeurs sont très vulnérables à la critique en raison de leur grande visibilité, et a décrit la gestion des produits chimiques et la stratégie de prévention appliquée aux produits de consommation dans son entreprise. Il a déclaré que les revendeurs doivent également prendre en considération les perceptions des consommateurs, des ONG et des médias, perceptions qui ne sont pas toujours fondées scientifiquement.

Joel Tickner a donné un aperçu du document d'information générale sur les outils et approches de l'application de la prévention dans le cadre de la sécurité des produits chimiques (IFCS/FORUM-V/6 INF), présentant son objectif comme étant un exercice de définition du champ de l'étude d'impact. Il a rapporté, entre autres, que: dans les pays industrialisés, la précaution signifie principalement la prévention des effets chroniques ou incertains tandis que dans les pays en développement, elle signifie principalement la prévention des événements aigus; que la précaution est implicite dans la plupart des régulations régissant les produits chimiques; et que parmi les difficultés communes posées, figurent le manque de coordination nationale, de ressources, de données, de capacités et d'outils. Il a ajouté qu'il y a un intérêt à poursuivre le dialogue sur la manière d'améliorer les processus décisionnels dans le cadre de l'incertitude.

Le débat sur les exposés a porté sur: l'implication des syndicats et la prise en considération des intérêts des travailleurs; l'importance de la mise au point d'alternatives aux produits chimiques toxiques; l'application de la législation environnementale internationale et nationale en tant qu'outil d'application de la prévention; le poids accordé au suivi communautaire et à la recherche; et les voies et moyens d'appliquer la prévention en l'absence de données, d'outils et de réglementations.

PAN a mis l'accent sur l'amélioration de la prise de conscience quant aux effets des produits chimiques. Le SENEGAL a fait part de son intérêt à en savoir davantage sur les outils d'évaluation des risques qui peuvent être utilisés à l'échelle internationale. Le NIGERIA a encouragé le FISC à favoriser les initiatives de création, dans les pays en développement, des capacités nécessaires à l'application de la prévention à l'échelon national. Le RESEAU INTERNATIONAL POUR L'ELIMINATION DES POP a mis l'accent sur les limites des modèles d'évaluation des risques. La CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL) a souligné les limites de l'étiquetage et des fiches techniques de sécurité. CHYPRE, appuyée par la THAÏLANDE et l'AUTRICHE, a proposé l'établissement d'un groupe de travail pour élaborer sur ce sujet. L'ARGENTINE et les ETATS-UNIS ont déclaré qu'il est prématuré de former un groupe de travail. La SUISSE a suggéré que le groupe de travail aborde la question des besoins des pays en développement pour la promotion de la prévention.

Un groupe de travail, modéré par Joel Tickner, a été établi pour élaborer les étapes pratiques à venir, aux fins d'aider les pays en développement dans leur aptitude à appliquer les outils et approches de mise en œuvre de la prévention en matière de sécurité chimique dans leur cadre intérieur.

MÉTAUX LOURDS: Georg Karlaganis, Suisse, a présenté une synthèse de la manifestation "Les préoccupations sanitaires et environnementales associées aux métaux lourds: besoins mondiaux de nouvelles mesures?" (IFCS/Forum V/8 INF), qui a eu lieu le 23 septembre 2006, à Budapest, Hongrie. Il a mis en exergue les idées avancées pour le traitement des défis posés par les métaux lourds et qui ont englobé l'élaboration d'une convention mondiale sur le mercure et autres métaux et la poursuite, par le FISC, de travaux sur la compréhension de la problématique des métaux

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Karen Alvarenga, Ph.D., Andrew Brooke, Twig Johnson, Ph.D., Miquel Muñoz, et Kunbao Xia. Edition numérique: Anders Gonçalves da Silva. Version française: Mongi Gadhoum. Edition en chef: Pam Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le ministère danois des affaires étrangères, le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et la direction générale de la protection de la nature, du ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2006, par: le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, SWAN International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES) et le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le financement de la version espagnole du *Bulletin* a été fourni par le ministère espagnole de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du ENB couvrant le Forum V du FISC est joignable par courriel à <miquel@iisd.org> ou directement en salle 949.

lourds et les approches de leur gestion, et a suggéré de soumettre ces travaux à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (CIGPC).

Le DANEMARK, avec la NORVEGE, la CE, la SUISSE et d'autres, a mis en relief le Conseil d'administration du PNUE (CA) en tant que forum pour le traitement de la problématique du mercure. La FINLANDE a souhaité voir le résultat du Forum V concernant les métaux lourds alimenter le PNUE, l'ASGIPC et la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière de longue portée (PATLP) et son Protocole sur les métaux lourds. Le Nigeria, au nom de la REGION AFRICAINE, appuyé par la NORVEGE, le SURINAME, la SUISSE, la CISL et d'autres, a proposé l'adoption d'une déclaration du FISC sur les métaux lourds. Le JAPON a fait part de ses réserves à l'égard de la déclaration. La REGION AFRICAINE et d'autres ont suggéré d'établir un groupe de travail pour le traitement du défi posé par les métaux lourds.

Le CONSEIL INTERNATIONAL SUR L'EXPLOITATION MINIERE ET LES METAUX (ICMM) a favorisé les partenariats comme le moyen le plus efficace de traiter ce sujet, tandis que la THAÏLANDE a suggéré d'appliquer la responsabilité sociale des entreprises et le principe de pollueur payeur. Le BUREAU ENVIRONNEMENTAL EUROPEEN a apporté son appui aux objectifs d'une réduction mondiale du mercure de 50% d'ici 2012 et 70% d'ici 2017, par rapport aux niveaux de 2005. L'Iran, au nom de la REGION ASIE-PACIFIQUE a proposé d'inscrire l'arsenic et le nickel comme étant des priorités, et l'élaboration d'inventaires de toutes les sources potentielles.

Le JAPON a déclaré que ce débat devrait être entrepris dans le cadre du PNUE et, avec les ETATS-UNIS, a souligné que le FISC ne devrait pas préjuger des décisions du PNUE. La TANZANIE a plaidé pour un instrument international contraignant. L'URUGUAY a proposé d'utiliser la Convention de Stockholm pour le traitement de la problématique du mercure méthylique. Le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que le plomb et le cadmium n'affichent pas le même niveau de transport environnemental que le mercure et qu'ils sont une préoccupation d'ordre principalement local et régional. Le délégué des ETATS-UNIS a encouragé d'autres pays et ONG à participer dans les partenariats et, avec le CANADA, a déclaré qu'il n'apporterait pas son appui à des discussions visant à évaluer le besoin d'entreprendre une action. La SUEDE a mis l'accent sur les alternatives économiques et techniques et sur les solutions pour des mesures immédiates à l'égard du mercure. Le Secrétariat de l'ASGIPC a précisé que la CIGPC est l'organe directeur qui surveille la mise en œuvre de L'ASGIPC, et a mis en relief les réunions régionales de l'ASGIPC prévues avant la CIGPC-2 comme étant l'occasion de traiter la question des métaux lourds. La SOCIETE INTERNATIONALE DES DOCTEURS POUR L'ENVIRONNEMENT (ISDE) a plaidé pour une initiative aurifère propre et une interdiction sur les exportations de mercure. L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) a déclaré qu'elle dispose d'un mandat clair de traiter des dangers dus à l'exposition aux métaux lourds et qu'elle peut porter le sujet à son comité directeur. Un groupe de travail spécial, présidé par Alo Babajide (Nigeria) a été convoqué.

FOSSE GRANDISSANT: Sayed Ali Mohammad Mousavi, Iran, a présenté le rapport d'activité du Comité permanent du forum, portant sur le "Traitement du fossé grandissant entre les pays dans la poursuite des politiques de sécurité des produits chimiques." Il a rapporté qu'en résultat de son travail, la Stratégie politique cadre de l'ASGIPC englobe des recommandations pour la facilitation du renforcement de la création des capacités dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques.

Lilian Corra, ISDE, a présenté un rapport sur la manifestation organisée lundi en marge de la réunion et consacrée à la coopération sud-sud, soulignant que beaucoup d'expertise utile est disponible au sein des ONG et des associations professionnelles dans les pays en développement.

L'OMS a déclaré que la coopération sud-sud est souvent conduite de manière peu efficace et a signalé que le "fossé" est en train de grandir encore davantage. L'IRAN a souligné que le processus du traitement du fossé grandissant ne saurait compter uniquement sur la coopération sud-sud, et a encouragé les pays donateurs à entreprendre une action. La TANZANIE a souligné que les donateurs financent les "propositions les mieux élaborées," laissant ainsi de côté ceux qui ont le plus besoin de création de capacités, et a appelé à l'élaboration d'un fichier d'experts pour aider ceux qui ont besoin d'être aidés dans l'élaboration de demandes de financement. La CHINE a déclaré que les pays industrialisés ne devraient pas transférer les technologies obsolètes aux pays en développement.

La THAÏLANDE, appuyée par le NIGERIA, a appelé le FISC à fournir aux pays en développement une plate-forme pour l'échange d'expertise et d'expériences, y compris réseaux, bases de données et fichiers d'experts, et a suggéré l'expansion d'INFOCAP en tant que méthode potentielle. Le Président Wibulpolprasert a rapporté que les Secrétariats de l'ASGIPC et du FISC se sont réunis et qu'ils ont commencé le processus de transfert d'INFOCAP à l'ASGIPC.

Le Président Wibulpolprasert a proposé, et les participants ont accepté, que le débat sur ce sujet sera résumé dans le rapport final et mentionné aux Groupes régionaux, qui peuvent l'utiliser pour alimenter la CIGPC-2.

GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX

AVENIR DU FISC: Le Président Karlaganis a présenté le rapport intérimaire portant sur les "points communs" concernant l'avenir du FISC, dont: le souhait de tenir un forum de "réflexion" qui facilite l'établissement d'une passerelle entre la science et la politique; l'importance d'une structure souple, ouverte, multisectorielle, transparente et inclusive; et la nécessité d'éviter la duplication des fonctions entre le FISC et l'ASGIPC. Les participants ont procédé à l'examen d'une gamme d'exposés de principes et de suggestions. Bien qu'il ait été convenu que des dispositions institutionnelles efficaces qui maximisent les synergies et la rentabilité sont souhaitables, les vues ont divergé sur le point de savoir quelles dispositions permettraient de réaliser cela au mieux. Le débat nocturne s'est concentré sur deux propositions d'un texte de compromis: l'une, gardant le FISC comme institution séparée avec des tâches englobant l'interaction avec l'ASGIPC et contribuant à sa mise en œuvre; et l'autre, décrivant les étapes à suivre dans la création d'un organe directeur et d'un secrétariat conjoints pour le FISC et l'ASGIPC, et laissant ouverte la possibilité de dissoudre le FISC. Le débat s'est poursuivi jusque tard dans la nuit, les participants discutant le texte, ligne par ligne.

MÉTAUX LOURDS: Le CANADA, le ETATS-UNIS et la CIGPC ont fait part de leurs réserves concernant l'exactitude du contenu du rapport sur la manifestation consacrée aux Métaux lourds. La SUISSE a réaffirmé l'exactitude du rapport mais a indiqué qu'elle pouvait recevoir de nouvelles observations.

Les participants ont ensuite examiné ligne par ligne le projet de texte de la Déclaration de Budapest sur les métaux lourds. Le JAPON et les ETATS-UNIS ont fait objection à l'utilisation du terme "déclaration," et le CANADA a suggéré d'utiliser le terme "recommandation." L'IRAN a proposé d'utiliser le terme "engagements." Le BURKINA FASO, la SUISSE et le DANEMARK ont préféré garder "déclaration." Le CANADA, avec la CIGPC, mais contré par le BURKINA FASO, a suggéré de remplacer "métaux lourds" par "mercure, plomb, cadmium et autres métaux objet d'une préoccupation mondiale." Dans le paragraphe introductif, les participants ont convenu de "reconnaître les effets environnementaux et sanitaires du mercure, du plomb et du cadmium à l'échelle de la planète." Le groupe poursuivra la discussion autour des libellés crochetés.

PREVENTION: Les participants ont proposé deux catégories d'actions: la fourniture d'information, y compris la mise en place d'un centre d'échange sur les outils, des exemples types, une base de données et des points de contact; et la création des capacités et le partage des aptitudes, y compris l'établissement d'un dialogue sur les outils, les approches, les cadres de régulation et la formation. Le Président Tickner a accepté de produire un projet de document.

DANS LES COULOIRS

Les délégués ont travaillé jusqu'à une heure tardive, lundi nuit, et encore plus tard hier, les bus ayant programmé de quitter le site à 23 h 30. Une bonne partie des échanges dans les couloirs était axée sur les manière dont le FISC pourrait réaliser des synergies avec l'ASGIPC, mais certains délégués ont signalé que les dispositions propres à l'ASGIPC ne sont pas encore complètes, un observateur mettant en garde contre l'idée de commencer à "dénouer (l'ASGIPC) le pull-over avant même de l'avoir essayé."

Cependant quelques participants ont tiré un certain optimisme des efforts intenses fournis par les délégués pour trouver plutôt des solutions que simplement défendre leurs propres positions. Un autre participant était positif qu'en dépit des divergences sur l'avenir du FISC, des progrès sont en train d'être accomplis sur d'autres points de l'ordre du jour de Forum V.

Bulletin des Négociations de la Terre

FISC-V #4

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/chemical/ifcs5/

Vol. 15 No. 139 Publie par l'Institut International du Développement Durable (IIDD) Jeudi 28 septembre 2006

LES FAITS MARQUANTS DU FISC-V: MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2006

Mercredi, les participants au FISC-V (Forum V) se sont réunis en plénière, le matin, et dans des groupes de travail, l'après-midi et jusque tard dans la nuit. Le matin, les participants ont traité la question des thèmes futurs possibles pour le Forum et celle du thème jouets et sécurité chimique. Le groupe de travail sur les métaux lourds s'est réuni à l'heure du déjeuner puis tout le long de la soirée. Les groupes de travail sur l'avenir du FISC et sur le thème jouets et sécurité chimique se sont réunis dans l'après-midi.

PLENIERE DU FORUM V

L'AVENIR DU FISC: Georg Karlaganis (Suisse) a présenté une liste des thèmes futurs possibles pour le Forum. Le Président Wibulpolprasert a rappelé aux délégués la résolution adoptée par la CIGPC (SAICM/ICCM.1/7, Annex IV, Resolution I/3) qui invite le FISC à examiner les questions d'intérêt commun mais également les thèmes nouveaux et émergeants. Les ETATS-UNIS et la SUISSE ont mis en garde contre la duplication des travaux d'autres institutions. Le Chili, au nom du GROUPE DES PAYS D'AMERIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (GRULAC), a souligné l'importance du FISC pour les échanges d'informations scientifiques, de bonnes pratiques et d'expériences, en particulier pour les pays en développement. La CHINE a déclaré que les futures réunions du Forum ne devraient pas être consacrées uniquement aux contrôles des produits chimiques, mais devraient se pencher également sur les mesures à prendre pour la prévention et le contrôle de la pollution liée à la production et à l'utilisation des produits chimiques.

TRINIDAD ET TOBAGO, le JAPON, la TANZANIE, la CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL) et TOXICS LINK ont apporté leur appui à l'idée d'inclure l'examen des déchets électroniques (e-waste), y compris les déchets de téléphones portables et d'ordinateurs. La TANZANIE a souligné que la Convention de Bâle ne couvre pas les importations d'ordinateurs usagers qui ne sont pas considérés encore comme déchets. TOXICS LINK a souligné que le e-waste affecte plusieurs communautés parmi les plus pauvres de la planète.

ISRAËL et TRINIDAD ET TOBAGO ont suggéré d'examiner les produits chimiques dans l'eau potable. La FRANCE, la NORVEGE et le RESEAU D'ACTION CONTRE LES PESTICIDES (PAN) ont suggéré d'examiner les alternatives et les matériels de substitution des matériels dangereux. L'IRAN a appelé à la poursuite des échanges d'informations sur les métaux lourds au Forum VI. La NORVEGE a plaidé pour la poursuite des discussions sur le thème gestion rationnelle des produits chimiques et réduction de la pauvreté et sur la question du fossé grandissant entre les pays.

La SUISSE, la NORVEGE, la FRANCE et la SOCIETE INTERNATIONALE DES DOCTEURS POUR L'ENVIRONNEMENT (ISDE) ont plaidé pour l'intégration de la nanotechnologie comme thème futur. La NORVEGE a souligné la nécessité d'examiner la manière dont les nano particules pourraient entrer dans un cadre de régulation, la FRANCE a appelé à l'examen des effets des nano particules sur la santé et la société humaines, et l'ISDE a déclaré que des preuves préliminaires des effets défavorables de certaines nano particules sur la santé humaine existent. Le JAPON a estimé qu'il est prématuré de procéder à un examen de la nanotechnologie et des nano produits. Le SENEGAL a déclaré que la nanotechnologie est au-delà des intérêts des pays en développement. L'OCDE a présenté un rapport sur le programme en cours pour le traitement de la problématique de la nanotechnologie, y compris les cadres de régulation, les définitions et les essais, et a invité les autres pays à y apporter leurs contributions. La SUISSE a suggéré que les travaux de l'OCDE soient mis à la disposition des pays en développement.

La CISL a déclaré qu'une priorité devrait être accordée à l'examen des thèmes figurant dans la liste des activités non acceptées pour l'élaboration de l'ASGIPC (référencée par les participants "Tableau C" tiré du projet de plan d'action mondial SAICM/ICCM.1/4.) Le JAPON a souligné que ces points sont d'ordre hautement politique et a fait part de sa réticence à entreprendre de telles discussions au FISC. La NORVEGE s'est déclarée d'avis sur la nécessité d'éviter la poursuite des négociations autour du Tableau C au sein du FISC, suggérant de concentrer la discussion plutôt sur les "thèmes" du Tableau C. La FRANCE a suggéré de procéder à l'examen du Tableau C dans un "esprit libre."

JOUETS ET SECURITE CHIMIQUE: Katherine Shea, FISC, a mis en relief les principales questions touchant au thème jouets et sécurité chimique, notamment: le manque d'information sur la toxicité; la grande vulnérabilité des enfants à l'exposition aux produits chimiques; et les respect des lois et réglementations. Elle a souligné que l'information, la prévention et l'équité sont trois thèmes politiques cadres, et a indiqué que les jouets sont une marchandise internationale. Elle a mis en exergue l'importance des mesures y compris, entre autres: les lois, les réglementations particulières aux jouets, la mise en application, la responsabilité liée au produit, les normes industrielles volontaires, les rappels de produits et l'étiquetage.

Ravi Agarwal, Toxics Link, a parlé d'une étude récente menée sur le plomb et le cadmium dans les jouets plastiques mous, en Inde. Reconnaissant le marché mondial des jouets qui atteint 100 milliards de dollars, il a indiqué comme principaux défis, entre autres: l'absence d'études sur les métaux lourds utilisés dans les jouets dans les pays en développement; le manque de conscientisation des consommateurs dans les pays en développement; et l'incertitude quant au rôle des importations bon marché. Soulignant que le niveau d'exposition aux produits chimiques, considéré "sûr" continue à baisser, Agarwal a déclaré que le remplacement des matériels dangereux est la solution du problème.

Julio Monreal Urrutia, Ministre chilien de la santé, a parlé de l'expérience du Chili avec les jouets contenant du toluène qui a touché un nombre important d'enfants et qui a donné lieu à de nouvelles réglementations sur les jouets et autres produits destinés aux enfants, dans son pays. Il a souligné l'absence, au niveau international, de données spécifiques concernant les effets du toluène sur les enfants.

Steve Clarkson, Santé Canada, a élaboré sur la loi canadienne sur les produits dangereux qui traite de la sécurité des jouets par rapport aux risques de toxicité. Il a souligné, entre autres: que la

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Karen Alvarenga, Ph.D., Andrew Brooke, Twig Johnson, Ph.D., Miquel Muñoz, et Kunbao Xia. Edition numérique: Anders Gonçalves da Silva. Version française: Mongi Gadhoum. Edition en chef: Pam Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le ministère danois des affaires étrangères, le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et la direction générale de la protection de la nature, du ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2006, par: le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, SWAN International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES) et le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le financement de la version espagnole du *Bulletin* a été fourni par le ministère espagnole de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du ENB couvrant le Forum V du FISC est joignable par courriel à <miquel@iisd.org> ou directement en salle 949.

réglementation prévient l'utilisation de jouets contenant des substances toxiques qui peuvent être ingérées, inhalées ou absorbées à travers la peau; et que les produits destinés aux enfants de moins de trois ans doivent répondre aux mêmes exigences que les produits alimentaires sous emballage.

L'INSTITUT DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SDPI) a demandé des éclaircissements sur les réglementations régissant l'élimination de jouets. La THAÏLANDE a souligné les difficultés rencontrées dans la mise en application des normes pour les ventes de jouets effectuées à travers l'Internet.

Le Mexique a appelé à des tests permettant d'établir le contenu chimique des jouets et à la suppression du commerce illicite des jouets. Le porte-parole de l'ASIA-PACIFIC ASSOCIATION OF MEDICAL TOXICOLOGISTS (APAMT) a souligné la difficulté de règlementer les jouets produits dans les industries "d'arrière-cour". HAÏTI a encouragé la considération d'une interdiction internationale des exportations de jouets contenant des produits chimiques dangereux. Le RESEAU INTERNATIONAL POUR L'ELIMINATION DES POP (RIEP) a appelé à la mise en place d'un programme de surveillance du marché mondial englobant échantillons et émission d'informations publiques. La THAÏLANDE a appelé à l'établissement de mécanismes de suivi internationaux et, avec ISRAËL, a plaidé pour l'adoption d'une approche unifiée et harmonisée du traitement des produits chimiques dans les jouets. Le JAPON a parlé de la législation nationale et de la recherche scientifique. Annonçant l'application de législations intérieures et de l'UE interdisant certains phtalates, le DANEMARK a souligné la nécessité d'une prévention et d'une réglementation des jouets par les pays producteurs, ajoutant que le remplacement des produits chimiques qui posent problème peut donner aux producteurs un avantage concurrentiel.

L'URUGUAY a introduit un jeu conçu pour améliorer la prise de conscience des enfants à l'égard des risques chimiques. L'OMS a déclaré qu'elle est en train de réviser les normes relatives aux concentrations du plomb dans le sang, les nouvelles données étant attendues d'ici la fin de l'année. L'IRAN a déclaré que les jouets traditionnels sont meilleurs que les jeux électroniques. La CHINE a mis en relief son Code technique national relatif à la sécurité des jouets. La ZAMBIE a suggéré l'entreprise d'une action mondiale interdisant l'intégration des jouets dans les donations. Le SDPI a souligné l'importance de l'étiquetage. Le BURUNDI a mis l'accent sur l'exposition des enfants au mercure en jouant avec des produits qui ne sont pas des jouets, comme le mercure des thermomètres cassé et des batteries usagées. En synthèse, Shea a souligné le besoin de se concentrer sur la prévention, sur la réglementation du commerce et sur la sensibilisation des producteurs et des enfants.

Un groupe de travail conduit par Katherine Shea a été établi pour élaborer un texte sur ce sujet.

GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX

L'AVENIR DU FISC: Les participants ont travaillé sur un projet de texte révisé, traitant un certain nombre de parties crochetées.

Le travail sur les paragraphes préambulaires a porté sur la considération des dispositions institutionnelles potentielles et de l'utilisation des ressources humaines et financières. L'ALLEMAGNE a proposé et les délégués ont accepté d'insérer un libellé sur la nécessité "d'utiliser les ressources humaines et financières de manière efficace" et "d'améliorer la mise en application de l'ASGIPC et de permettre la continuation du rôle important joué par le FISC". Le libellé appelant à "l'évitement de la duplication" est resté entre crochets, tout comme la proposition avancée par le JAPON de "travailler à l'intégration du FISC dans l'ASGIPC, " qui a été contrée par le GRULAC, l'ALLEMAGNE et les PHILIPPINES.

Le groupe de travail s'est accordé sur un paragraphe opératif invitant les gouvernements, les organismes intergouvernementaux et les organisations non gouvernementales à fournir des ressources volontaires pour le soutien du Secrétariat du FISC dans l'accomplissement des ses fonctions.

Les paragraphes opératifs crochetés ont englobé deux propositions sur les relations possibles entre le FISC, la CIGCP et l'ASGIPC. Les ETATS-UNIS, contrés par le RIEP, le ROYAUME-UNI et l'ALLEMAGNE, ont appelé à inviter la CIGPC à établir un organe directeur conjoint et un secrétariat conjoint pour la mise en œuvre des activités de l'ASGIPC et du FISC. Le RIEP a déclaré que cela nécessiterait un amendement de la Stratégie politique cadre de l'ASGIPC (SPC). Une proposition alternative a impliqué la formation d'un groupe de travail composé du Président du FISC, des membres régionaux du Comité permanent du Forum et de représentants des parties prenantes, pour élaborer une décision concernant les rôle et fonctions futurs du FISC. La question est restée non résolue à la clôture de la session et le dernier projet de texte, y compris ses crochets, sera examiné par les groupes régionaux, jeudi.

METAUX LOURDS: Les participants se sont réunis dans l'après-midi et dans la soirée et ont poursuivi la lecture ligne par ligne du projet de déclaration sur le mercure, le plomb et le cadmium. Au terme du débat, le groupe s'est accordé sur des paragraphes préambulaires stipulant que le Forum, entre autres: reconnaît les actions internationales actuelles et planifiées visant à promouvoir le thème de la réduction des risques posés par le mercure, le plomb et le cadmium, dans des fora tels que le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'OCDE, l'UNECE, la CIGPC et l'OMS; est conscient des travaux en cours menés dans le cadre du Programme anti-mercure du PNUE; prend note que des évaluations mondiales sur le cadmium et le plomb doivent être communiquées au Conseil d'administration du PNUE en 2007; et reconnaît que les efforts actuels fournis pour minimiser l'utilisation et réduire les rejets de mercure ne font pas face encore tout à fait aux risques mondiaux et qu'ils exigent une expansion et un soutien adéquat. Les participants ont, après quelques amendements mineurs, accepté une suggestion avancée par la FINLANDE de reconnaître l'importance de la conscientisation du public, de la communication, de l'échange d'information, du renforcement des capacités et de la sensibilisation à tous les niveaux, pour la mise en application des mesures de réduction des risques intéressant le mercure, le plomb et le cadmium.

La REGION AFRICAINE, les ETATS-UNIS et le CANADA ont suggéré une gamme d'ajouts au projet de texte et les discussions se sont poursuivies jusque tard dans la nuit.

PRECAUTION: Le Président Tickner a fait circuler un projet de texte pour examen par les groupes régionaux. Le texte détermine les prochaines étapes potentielles permettant d'aider les pays en développement dans leur aptitude à appliquer les outils et approches pour la mise en œuvre de la précaution dans le domaine de la sécurité chimique, dans leur cadre intérieur, y compris: un mécanisme d'échange d'information affichant un portail sur la toile, une panoplie de méthodes, des exemples de cas pratiques et une liste de points de contact; et la création des capacités à travers des séminaires organisés conjointement avec d'autres pays ou entités internationales et un dialogue continu pour le partage des enseignements tirés, des outils et des approches. Le texte considère également la demande d'une étude de faisabilité d'un plan d'action pour la réalisation des étapes identifiées.

JOUETS ET SECURITE CHIMIQUE: Le groupe de travail s'est réuni pour élaborer un projet de texte pour examen par le Comité permanent du Forum et les groupes régionaux. Le groupe de travail s'est concentré sur trois thèmes principaux: la précaution; l'harmonisation des normes; et l'échange d'informations, y compris la sensibilisation. Les discussions ont porté sur: le manque d'informations sur les risques posés par les produits chimiques qui se trouvent dans les jouets et la nécessité de diffuser le document "idées de départ" consacré au thème jouets et sécurité chimique (IFCS/FORUM-V/03-TS). Le groupe a proposé, entre autres, que les gouvernements, l'industrie et autres parties prenantes s'engagent dans un dialogue visant à encourager la détermination des risques posés par les produits chimiques objet de préoccupation et des opportunités de substitution possibles. La Présidente Shea a accepté d'élaborer un texte rendant compte des discussions.

DANS LES COULOIRS

La représentante d'un pays en développement a déclaré que si le FISC n'est pas "parvenu à expiration", il doit élaborer des outils et approches efficaces qui peuvent être utilisés par les pays en développement pour le traitement des défis qui leur sont posés par les produits chimiques. Elle a ajouté que fonds et technologies sont également essentiels pour la réussite du Forum. Mettant en exergue l'atmosphère informelle du Forum, de nombreux délégués ont fait part de leur satisfaction quant au progrès enregistrés au cours de la réunion, envisageant de voir le FISC jouer un rôle de passerelle entre les réunions politiques de haut niveau et les séminaires techniques et scientifiques, facilitant le dialogue ouvert et la diffusion des données concernant la sécurité chimique.

Bulletin des Négociations de la Terre

FISC-V #5

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

En Ligne sur http://www.iisd.ca/chemical/ifcs5/

Vol. 15 No. 140 Publie par l'Institut International du Développement Durable (IIDD) Vendredi 29 septembre 2006

LES FAITS MARQUANTS DU FISC-V: JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

Jeudi matin, les participants au FISC-V (Forum V) se sont réunis dans des groupes régionaux puis en session plénière. L'après-midi, a eu lieu une réunion des pays contributeurs, suivie par des visites de terrain. Les groupes de travail se sont réunis dans la soirée et tard dans la nuit.

Les groupes de travail sur la prévention et sur le thème jouets et sécurité chimique se sont réunis dans la soirée, suivis par le groupe de travail sur les métaux lourds et enfin, le groupe de travail sur l'avenir du FISC. Les délibérations se sont poursuivies jusqu'à 1 h 30 du matin.

GROUPES REGIONAUX DU FISC

Les groupes régionaux se sont réunis pour procéder à l'élection de leurs candidats aux sièges de vice-présidence du FISC et au Comité permanent du Forum (CPF) et pour examiner les projets de documents qui ont été produits par les groupes de travail sur le thème jouets et sécurité chimique, sur la prévention, sur l'avenir du FISC et sur les métaux lourds.

AFRIQUE: Le groupe a nominé la Tanzanie au siège de Vice-président, la Zambie et le Burkina Faso, aux sièges du CPF et le Malawi et l'Angola, comme membres suppléants.

Au sujet de l'avenir du FISC, le groupe n'a pas apporté son appui à l'option d'un secrétariat conjoint pour l'ASGIPC et le FISC. Au sujet de la prévention, la région a préféré la fourniture d'informations aux pays en développement et l'établissement d'initiatives de création des capacités et de partage d'aptitudes dans le domaine des outils et approches de l'application de la prévention. Au sujet des métaux lourds, les participants ont apporté leur appui à l'approche d'une convention chimique. Au sujet des jouets, le groupe a fait part de ses réserves concernant la donation de jouets contaminés provenant des pays industrialisés et la nécessité de procéder à l'examen de la production informelle locale de jouets. Le groupe a fait état d'une déclaration stipulant que la REGION AFRICAINE présentera à la plénière un exposé sur le dumping de déchets dangereux en Côte d'Ivoire.

ASIE-PACIFIQUE: Au sujet de l'avenir du FISC, le groupe a apporté son appui à un projet de texte proposant la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer une décision concernant l'avenir du FISC, à l'exception du JAPON qui a préféré un projet de texte établissant un organe directeur conjoint et un secrétariat conjoint administré par le PNUE, pour l'exécution des activités de l'ASGIPC et du FISC.

Au sujet des métaux lourds, il y a eu désaccord sur le point de savoir s'il fallait se référer au document comme étant une "déclaration" ou "un état de la situation," sur le point de savoir s'il fallait intégrer des libellés appelant à des "mesures juridiquement contraignantes actions" et à un mécanisme pour l'aide financière.

Au sujet de la prévention, le groupe a convenu d'établir un groupe d'experts chargé d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des étapes à venir.

Le groupe a nominé l'Iran pour le siège de Vice-président, la Chine, la République de Corée et la Thaïlande (*membre d'office*) en tant que membres du CPF, et, le Japon, l'Indonésie et Samoa, comme membres suppléants du CPF.

EUROPE CENTRALE & ORIENTALE: Le groupe a passé la majeure partie du temps qui lui était imparti à discuter des nominations à la vice-présidence et aux sièges du CPF, décidant de soutenir la Hongrie à la présidence du FISC et nominant la Slovénie au poste de Vice-président et le Belarus et la Lettonie aux sièges du CPF. Les autres candidats présentés aux sièges du CPF sont la Slovaquie et la Hongrie.

Au sujet de la prévention, les discussions ont considéré l'ajout d'un libellé portant sur les enseignements positifs et négatifs tirés des cas d'exemple et d'une référence à une étude de faisabilité du plan d'action. Le groupe a apporté son appui à la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer une décision concernant l'avenir du FISC.

AMERIQUE LATINE & CARAIBES: Au sujet des métaux lourds, le groupe s'est accordé sur l'importance des inventaires nationaux et sur la mise en relief des liens entre les métaux lourds et la santé. Le BRESIL a suggéré d'attendre jusqu'à la prochaine réunion du Conseil d'administration du PNUE pour aborder le lien avec la santé. Il y a eu également un large soutien en faveur du maintien du libellé appelant à la réglementation des exportations de mercure et de l'appui à l'appel du GROUPE AFRICAIN à des mécanismes particuliers pour l'assistance financière. Le Président a mentionné les déclarations faites par l'Allemagne et les Etats-Unis qu'ils ne pouvaient pas considérer de nouveaux instruments financiers.

Au sujet de l'avenir du FISC, le groupe a apporté son appui au projet de texte appelant à la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer une décision concernant l'avenir du FISC et a convenu que, sur la base des données disponibles à ce jour, il n'est pas convaincu que la pleine valeur du FISC peut être reproduite dans l'ASGIPC.

EUROPE OCCIDENTALE & AUTRES PAYS: La Suisse a été nominée au poste de Vice-président et l'Allemagne, l'Autriche et les Etats-Unis, aux trois sièges du groupe au sein du CPF. Le débat sur l'avenir du FISC a été déféré à un groupe de travail spécial.

PLENIERE

LES JOUETS ET LA SECURITE CHIMIQUE: La Présidente Shea a présenté un projet de texte comprenant trois recommandations d'action sur la prévention, l'échange d'informations et l'harmonisation des normes. Le RESEAU INTERNATIONAL POUR L'ELIMINATION DES POP, contré par la COMMISSION EUROPEENNE et les ETATS-UNIS, a demandé l'intégration des systèmes de surveillance des marchés mondiaux impliquant un programme d'échantillonnage agressif. Le NIGERIA a souligné l'importance du secteur informel de fabrication des jouets. La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré que le document final devrait requérir l'utilisation des travaux de recherche disponibles. Le délégué des ETATS-UNIS a demandé l'insertion d'une référence à un "assortiment d'outils et d'approches." Les participants ont décidé de réviser le document dans le groupe de travail.

PREVENTION: La REGION EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, la REGION AFRICAINE, la REGION ASIE-PACIFIQUE, PAN INTERNATIONAL et l'ALLEMAGNE ont apporté leur appui à l'établissement d'un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action pour la mise en application des étapes à venir déterminées relativement à la prévention. Le délégué des ETATS-UNIS y a fait objection, proposant que les participants

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Karen Alvarenga, Ph.D., Andrew Brooke, Twig Johnson, Ph.D., Miquel Muñoz, et Kunbao Xia. Edition numérique: Anders Gonçalves da Silva. Version française: Mongi Gadhoum. Edition en chef: Pam Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le ministère danois des affaires étrangères, le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et la direction générale de la protection de la nature, du ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2006, par: le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, SWAN International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES) et le Ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le financement de la version espagnole du *Bulletin* a été fourni par le ministère espagnole de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tous renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du ENB couvrant le Forum V du FISC est joignable par courriel à <miquel@iisd.org> ou directement en salle 949.

soient invités à contribuer volontairement par leurs expériences et leur expertise. Le CENTRE DU DROIT ENVIRONNEMENTAL INTERNATIONAL a suggéré l'adoption d'une approche parallèle. La suite du débat a été déférée au groupe de travail.

METAUX LOURDS: Le Président Babajide a présenté le projet de document concernant les métaux lourds et a exhorté les participants à faire en sorte de parvenir rapidement à un accord sur les points crochetés. Le CHILI a demandé une plus grande focalisation sur les questions de santé. L'ALLEMAGNE a souligné le fait qu'elle ne dispose pas d'un mandat pour discuter de questions touchant à de nouveaux mécanismes de financement. La FINLANDE a souligné la nécessité d'un instrument international juridiquement contraignant pour le mercure et, selon ce qu'il convient, pour d'autres métaux.

Le délégué des ETATS-UNIS a fait part de ses réserves concernant le libellé présupposant une future décision du CA du PNUE. Le DANEMARK a déclaré que le document est simplement une recommandation apportant une contribution du FISC au PNUE.

AVENIR DU FISC: Le Président Karlaganis a présenté un projet de document, soulignant qu'il rend compte de l'accord atteint sur des domaines tels que le besoin d'un organe de "réflexion" et la nécessité d'une efficacité institutionnelle et financière. Il a rapporté que les principaux points non résolus sont: le point de savoir si les futures dispositions institutionnelles du FISC devaient être décidées au Forum V ou s'il faut plus de temps; la manière dont une telle décision allait être élaborée; et le pont de savoir si une modification des attributions du FISC était nécessaire.

Affirmant qu"il y a péril en la demeure," le délégué des ETATS-UNIS a appelé à un plan d'action détaillé pour la question de l'avenir du FISC, a fait part de ses réserves concernant le manque de financements dans le futur et a plaidé en faveur d'un organe directeur conjoint et d'un secrétariat conjoint pour l'ASGIPC et le FISC, à adopter en 2009. Le MEXIQUE a souligné la nécessité d'éviter toute rivalité avec l'ASGIPC et de prendre en considération le fait que l'ASGIPC requiert également un financement. La CISL a souligné que l'ASGIPC et la CIGPC ne disposent pas de la facilité d'un débat ouvert et transparent, impliquant l'ensemble des parties prenantes et a mis en garde contre la prise d'une décision prématurée. Le FONDS POUR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE a apporté son appui à la formation d'un groupe de travail chargé de rendre compte au FISC, des options touchant à l'intégration et à la contribution à l'ASGIPC.

La THAÏLANDE, l'ALLEMAGNE et PAN ont souligné la valeur du FISC. PAN a énuméré de nombreuses promesses de soutien financier provenant d'organisations non gouvernementales et de personnes privées, pour la réalisation de l'avenir du FISC et a appelé d'autres gouvernements et organisations non gouvernementales à y apporter leur contribution. L'ALLEMAGNE a réitéré son engagement pour €100,000. La SUISSE a annoncé un soutien financier de 50000 dollars, au titre de 2007, et a accepté de fournir un espace de réunions, à titre gracieux, à Genève, en guise de contribution en nature. La THAÏLANDE a annoncé une contribution d'au moins 75000 dollars sur trois ans, sous réserve d'une approbation gouvernementale. Le RIEP s'est engagé à lever 15000 dollars pour s'assurer de la participation des ONG au Forum VI, comme il l'a fait pour le Forum V. L'ALLIANCE DES PAYSANS DE LA CORDILLERA HOMELAND a ajouté une promesse financière symbolique, déclarant que le FISC est un important forum pour la communication des points de vue des communautés autochtones. Des contributions financières situées entre 500 et 2500 dollars chacune ont été annoncées par TRINIDAD ET TOBAGO, la TANZANIE, les PHILIPPINES, la SOCIETE INTERNATIONALE DES DOCTEURS POUR L'ENVIRONNEMENT, le PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT RESPONSABLE, TANZANIE, et l'ASSOCIATION ASIE-PACIFIQUE DES TOXICOLOGUES MEDICAUX. Le NIGERIA s'est engagé pour un montant non précisé. Un certain nombre de personnes privés a également promis des contributions.

Les délégués ont examiné une liste extensive des thèmes à examiner par le Forum, et ont discuté de la nécessité d'accorder une priorité aux points particuliers. Les participants ont souligné, entre autres, les nano particules, les opportunités de remplacement, les déchets électroniques, les risques sanitaires associés aux produits chimiques et aux métaux, et la chimie aquatique. La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré que des priorités doivent être établies en terme de compétence d'autres institutions. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné l'importance de la réalisation d'un consensus autour de la liste des thèmes futurs.

GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX

JOUETS ET SECURITE CHIMIQUE: Le groupe a modifié le projet de texte pour y traiter les réserves exprimées par les participants en plénière, y compris l'insertion de références à l'absence de données, au secteur informel et aux normes internationales. La référence à un système de surveillance mondial a été remplacée par un libellé encourageant les pays et les régions à élaborer et à échanger les résultats de la surveillance des contenus chimiques des jouets, et un libellé appelant à des actions pour l'élimination du plomb et du mercure a été introduit.

PREVENTION: Le groupe s'est accordé sur deux domaines généraux des étapes à venir potentielles: la fourniture des données, y compris des panoplies de méthodes, des exemples de cas pratiques et une liste de points de contact; et des initiatives de création de capacités et de partage d'aptitudes, y compris des séminaires consacrés au renforcement des capacités, le dialogue autour des échanges d'enseignements, d'outils et d'approches, et des projets pilotes. Le groupe a réalisé un consensus autour du libellé qui demande que des actions soient entreprises entre aujourd'hui et la date de Forum VI, pour réaliser les étapes à venir déterminées dans l'intention d'apporter une contribution à la mise en application de l'ASGIPC. Le délégué des ETATS-UNIS a proposé, et le groupe a accepté, un libellé encourageant les participants au FISC de mettre à disposition ces données, l'aide et les outils et approches. Le libellé portant sur l'étude de faisabilité pour l'élaboration d'un plan d'action a été supprimé.

METAUX LOURDS: L'UE, la FINLANDE et l'ALLEMAGNE ont suggéré un libellé encourageant les participants au FISC à entamer, poursuivre et intensifier l'action, selon ce qu'il convient, aux fins de réduire l'approvisionnement en mercure à l'échelle mondiale, à travers des mesures volontaires telles que l'interdiction des exportations pour prévenir la réintroduction du mercure dans le marché mondial et pour l'élimination, à l'échelle mondiale, de la production primaire de mercure par les exploitations minières. Après des amendements introduits par les ETATS-UNIS, le CANADA et le CONSEIL INTERNATIONAL DE L'EXPLOITATION MINIERE ET DES METAUX, le texte a été accepté.

Les participants ont décidé que le titre du document soit "Déclaration de Budapest concernant le mercure, le plomb et le Cadmium," et d'inviter le CA du PNUE à renforcer les actions volontaires au niveau mondial pour le mercure, le plomb et le cadmium. Le groupe a discuté du remplacement du terme "convention" par le terme "instrument juridiquement contraignant" au sujet du mercure et, selon ce qu'il convient, d'autres métaux objet de préoccupation mondiale. Ce paragraphe est resté entre crochets.

L'AVENIR DU FISC: Le groupe s'est réuni de nouveau à 22 h 45 dans le but de parachever le projet de résolution. Un débat a commencé sur l'examen de la possibilité de tenir les futures réunions du Forum directement avant ou à la suite d'autres événements, pour des raisons de synergie et d'efficacité budgétaire. La SUISSE a suggéré de "proposer" une telle action. Le délégué des ETATS-UNIS a préféré le terme "encourager." L'ALLEMAGNE a suggéré de faire référence à "d'autres réunions internationales" tandis que le JAPON a préféré faire référence de manière particulière aux "réunions de la CIGPC."

DANS LES COULOIRS

Au retour des délégués de leurs visites de terrain à l'heure du coucher du soleil sur la belle Budapest, l'impression générale était que le FISC n'est pas arrivé à son crépuscule - pas encore. Les couloirs étaient pleins de sandwichs, de café et de boissons non alcoolisées en préparation d'une autre longue nuit de labeur. Plusieurs participants ont été entendus se plaindre de l'une des parties de la négociation, affirmant que la résistance de la dite partie à une action contraignante à l'échelle internationale à l'égard du mercure, fait perdre à cette dernière à la fois crédibilité et bonne volonté. Toutefois, une observatrice a défendu l'action actuelle de cette partie à l'égard des risques posés par le mercure "sur le terrain" dans le cadre du Programme de partenariat sur le mercure, du PNUE, et elle a ajouté que d'autres parties semblent attendre une convention avant de prendre des mesures. La longueur des échanges sur la problématique du mercure a amené un délégué à dire en plaisantant que les métaux lourds ont "pesé plus lourd" que d'autres points de l'ordre du jour. Cependant, la Déclaration de Budapest approchant de son parachèvement, le "lourd" programme de négociation s'est avéré payant.

NUMERO FINAL DU ENB: Le numéro du *Earth Negotiations Bulletin* consacré aux synthèse et analyse du FISC-V sera disponible en ligne, dès le lundi 2 octobre 2006, à http://www.iisd.ca/chemical/ifcs5/